



Appel à nouvelles

Avril – mai 2026

Modalités de participation

1. L'association *La Piterne* lance un appel à nouvelles, ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus. Le thème est **LA PARESSE**. De plus, le texte ne doit jamais comprendre ni ce mot ni aucun de ses dérivés (adjectif, verbe, adverbe, néologisme).

2. La réponse à l'appel à nouvelles est gratuite et n'impose aucuns frais. Ni l'adhésion à l'association ni un don ne sont obligatoires pour soumissionner un texte.

3. Seules les nouvelles sont acceptées : *la nouvelle est un récit fictionnel, court et écrit en prose. La concision la caractérise. Les personnages sont peu nombreux et brièvement décrits. L'action ou l'évocation sont assez simples et exposés de façon à ménager un effet de surprise, d'interrogation ou d'émotion.*

4. Deux catégories de textes sont acceptées

— les micro-nouvelles, comptant moins de 1 000 caractères, titre et espaces compris.

— les nouvelles, comptant 8 000 à 12 000 caractères, titre et espaces compris.

Chaque texte est écrit en langue française. Il porte un titre, différent du thème indiqué. Il est composé dans un format de traitement de textes (odt de LibreOffice© et OpenOffice©, doc ou docx de Word©, txt), à l'exclusion de tout autre format (PDF par exemple), sans mise en page élaborée : ni tabulations ni puces.

5. L'auteur peut présenter un seul texte par catégorie ; sous son nom ou le pseudonyme de son choix. Il garantit que l'œuvre présentée est inédite et libre de droits.

Tout texte envoyé l'est définitivement et ne peut être ni corrigé ni remplacé.

Tout nouvel envoi est considéré comme une double participation et élimine le texte concerné.

6. Le texte titré et sans signature est expédié du jeudi 1^{er} avril 2026 au dimanche 31 mai 2026 inclus à l'adresse contact@lanouve.fr.

Le courriel a pour objet « paresse + titre de la nouvelle » (ex : *paresse le Horla*) ; il contient les informations suivantes : nom et prénom de l'auteur, pseudonyme éventuel, année de naissance, code postal français ou pays de résidence, adresse mél et titre de la nouvelle. Le texte titré et sans signature est mis en pièce jointe.

À la lecture de l'envoi, un texte non titré ou portant l'identité de l'auteur est éliminé, même si le titre est mentionné dans le message d'envoi.

7. Les présentations incomplètes ou non-conformes à un des articles précédents n'offrent aucune garantie de participation. Elles risquent d'être perdues, détournées ou éliminées, sans autre avis.

Le magazine **La Nouve**

8. Les textes conformes aux articles 1 à 6 sont transmis aux membres de l'association *La Piterne*, qui les évaluent selon le respect du thème, l'originalité du traitement, la qualité de la rédaction et de la langue française.

Le jury est souverain dans ses décisions et ne pourra être remis en cause par un tiers, candidat ou non.

Aucune information relative aux textes non retenus par le jury ne sera communiquée.



9. Les nouvelles sélectionnées sont publiées dans le magazine numérique **La Nouvelle**, édité par l'association *La Piterne*, dans le numéro 12 prévu en juillet 2026.

10. Le magazine est réalisé en deux versions : format A4 illustré disponible en PDF et format e-pub sans illustrations. Les deux versions sont téléchargeables gratuitement sur le site de **La Nouvelle**.

11. Le magazine numérique **La Nouvelle** ne comporte aucune publicité tierce ; l'association *La Piterne* n'effectue aucune vente et ne perçoit aucune forme de rémunération. Aucuns droits ne sont reversés aux auteurs dont les textes sont publiés, quel que soit le support.

La réponse à l'appel à nouvelles vaut acceptation des onze articles du règlement.

Information : lanouve.fr